le Journal

n°2



Communauté de Communes



Édito

le 7 avril dernier, le Conseil communautaire a voté son budget 2017 et les taux des taxes intercommunales.



Alexandre de Montesquiou Maire de Montgobert Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Pour établir ce premier budget de notre nouvelle Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), nous nous sommes fixés trois objectifs : contrôler les dépenses de fonctionnement pour pallier les baisses des dotations de l'État ; poursuivre les projets d'investissements structurants essentiels pour accroître l'attractivité de notre territoire, avec en particulier le financement de la fibre optique ; limiter au maximum les effets de l'harmonisation de la fiscalité.

En effet, en parallèle de la préparation du budget 2017, nous avons dû relever un défi très important : celui de l'harmonisation fiscale obligatoire entre les trois entités fusionnées au 1er janvier 2017.

La solution retenue est celle dite du « droit commun » qui consiste à appliquer des taux moyens pondérés pour les guatre taxes intercommunales. Cette harmonisation, complexe à réaliser, a ainsi été guidée par la recherche de la plus grande neutralité fiscale afin que l'impact financier de la fusion soit quasi-nul tant pour les contribuables que pour les budgets communaux.

C'est pourquoi nous consacrons une double page dans ce journal à chacun de ces sujets afin que vous puissiez, en tant qu'habitant et contribuable, comprendre les choix qui ont été faits par les élus.

Nous avons souhaité également vous présenter plusieurs des actions menées ou soutenues par votre Communauté de Communes : le Picardie Pass Rénovation, dispositif visant à améliorer les logements anciens, accessible désormais à l'ensemble du territoire avec la prise en charge par la CCRV des frais d'adhésion, ou encore les informations sur la rentrée scolaire de l'École de Musique (dates d'inscriptions, tarifs...). Mais aussi, celles que la CCRV déploie en matière de développement économique en devenant, notamment, une antenne d'Initiative Aisne, structure qui accompagne et aide les entrepreneurs dans la création, reprise ou développement d'entreprise.

Pour conclure ce journal, nous vous proposons de découvrir quatre communes de notre nouveau territoire, avec les trésors patrimoniaux, historiques ou naturels qu'elles possèdent. Enfin, l'agenda vous offrira un large choix d'activités et d'événements pour animer les belles journées d'été qui s'annoncent. Profitez-en bien!

Institution.....p.3 à 7

- Le budget 2017 approuvé
- L'harmonisation fiscale, un enjeu pour tous!

Grands projetsp.8 et 9

- Travaux de la piscine : rappel du fonctionnement
- La Tour du Général Mangin prend de la hauteur
- Déploiement de la fibre optique, où en sommes-nous?

Vie pratique.....p.10

• Picardie Pass Rénovation ou comment améliorer votre habitation!

Travailler et entreprendre...p.11 à 13

- Schéma de Développement Économique : un outil pour l'avenir
- Entrepreneurs : la CCRV devient une antenne d'Initiative Aisne
- Témoignages d'entreprises : retour sur deux projets soutenus par la CCRV
- EURL Dumoutier, locataire de l'Hôtel d'Entreprises
- Pil's Poil et Bones Education, accompagnées par Initiative Aisne

Sortir et découvrir.....p.14 à 19

- Découverte du territoire : les trésors de nos communes
- Laversine
- Vassens
- La Ferté-Milon
- Largny-sur-Automne
- · Côté Tourisme : lancement du Géocaching à Villers-Cotterêts
- La rentrée scolaire de l'École de Musique
- L'agenda des événements

Le Journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédactrice en Chef : Camille Rouaix Conception et réalisation : doncameleon.net

Impression: Chartrez

Photographies : © Droits réservés, Johanna LALLOUZ, Nicolas DEHU / Renaud BELLIERE, Antoine DUMOUTIER, Cédric MENU - Atelier Les Particules

N° ISSN: 2553-9426





Le budget 2017 approuvé

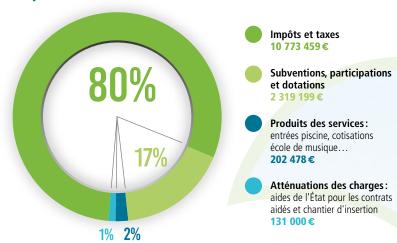
La Communauté de Communes Retz-en-Valois a voté son budget prévisionnel 2017 et les taux de la taxe d'habitation (TH), des taxes foncières (TFB et TFNB), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) lors du Conseil Communautaire du vendredi 7 avril 2017.

Ce budget a été établi selon trois objectifs :

- · limiter au maximum l'impact de l'harmonisation de la fiscalité ;
- maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de tenir compte des baisses des dotations de l'État;
- poursuivre les investissements structurants.

Le budget principal s'élève à 20 197 292 € en fonctionnement (dont 5,5 millions € virés à la section investissement) et 10 609 502€ en investissement.

Répartition des recettes de fonctionnement

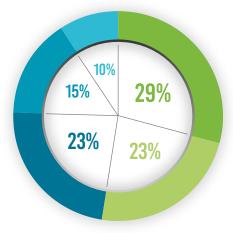




Les budgets annexes

La Communauté de Communes dispose aussi de 6 budgets annexes: trois sont consacrés au développement économique (zones d'activités, ...), deux à l'assainissement et un au tourisme.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Les dépenses sont réparties selon plusieurs postes dont les principaux correspondent aux charges générales (eau, électricité, contrats de prestations de services...) et aux charges de personnel.

Virement à la section d'investissement 5 931 983€

Atténuation de produits : attributions de compensations versées aux communes, FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), ...

4 680 376 €

Charges à caractère général dont contrat et prestations de services (ordures ménagères, transports, ...) 4 577 521 €

Charges de personnel et frais assimilés 3 053 277 €

Charges de gestion courante: subventions, contributions au titre de la politique de l'habitat 1 908 899€

institution



L'harmonisation fiscale : un enjeu pour tous!

En application de la loi, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont tenus d'harmoniser la fiscalité sur l'ensemble de leur territoire. C'est pourquoi, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a mené des études afin que cette harmonisation ait l'impact le plus faible possible pour les habitants et les budgets communaux.

Le régime fiscal déterminé par la loi

La loi impose que le régime fiscal de la CCRV soit celui de la fiscalité professionnelle unique (FPU) qui était appliqué par l'ex-CCVCFR¹.

Ce passage à la FPU implique pour les communes de l'ex-CCPVA² et de l'ex-CCOC³, le transfert automatique et obligatoire de la part départementale de la taxe d'habitation et des impôts sur les entreprises (CFE...) de la commune vers la Communauté de Communes (ce transfert est entièrement compensé par cette dernière par le biais du versement d'une "attribution de compensation" à chaque commune).

L'harmonisation des taux

La solution retenue est celle du droit commun (principe défini par la loi appliquant des taux moyens pondérés), amendée pour qu'elle puisse être appliquée le plus équitablement possible entre tous les contribuables de notre nouveau territoire. Selon ce principe, les taux intercommunaux sont de 7,81 % pour la taxe d'habitation (TH), 1,24 % pour la taxe foncière sur le bâti (TFB) et 5,56 % pour la taxe foncière sur le non bâti (TFNB). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est harmonisée à 11,50 % et la cotisation foncière sur les entreprises (CFE) sera lissée sur 7 ans pour atteindre 21,10 % en 2023.



¹CCVCFR : Communauté de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz

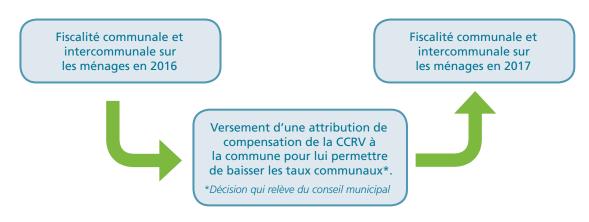
² **CCPVA** : Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

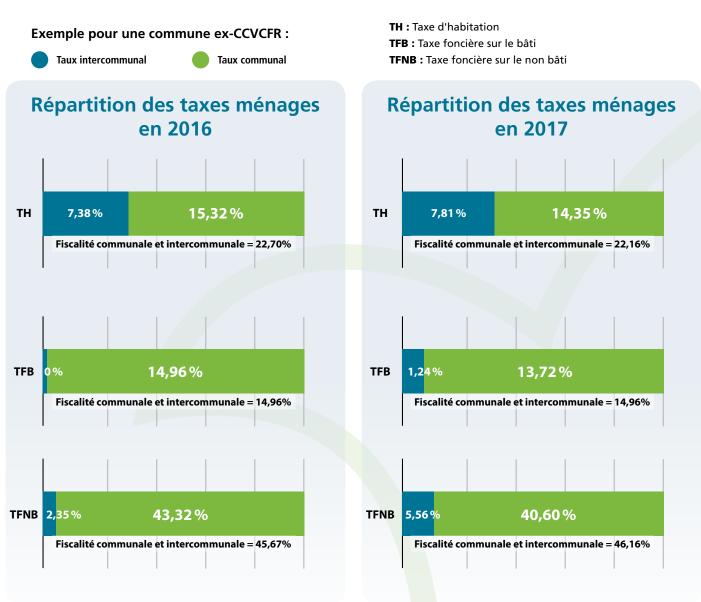
³CCOC : Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon



Pour les communes de l'ex-CCVCFR

Pour les communes de l'ex-CCVCFR, l'harmonisation de la fiscalité entraîne une hausse des taux intercommunaux. En conséquence, la CCRV verse aux communes une attribution de compensation pour leur permettre de baisser leurs taux communaux à due concurrence, afin que l'impact de l'harmonisation soit neutre pour les contribuables et les budgets communaux.





L'harmonisation fiscale

Pour les communes de l'ex-CCPVA et ex-CCOC

Pour les communes de l'ex-CCPVA et l'ex-CCOC, l'harmonisation entraîne globalement une diminution des taux.

Fiscalité communale et intercommunale sur les ménages en 2016

Fiscalité communale et intercommunale sur les ménages en 2017



Transfert de la part départementale de la TH et des impôts sur les entreprises de la commune vers l'intercommunalité. Versement d'une attribution de compensation de la CCRV à la commune égale à la perte engendrée par ce transfert.



Exemple pour une commune ex-CCPVA:

Taux intercommunal



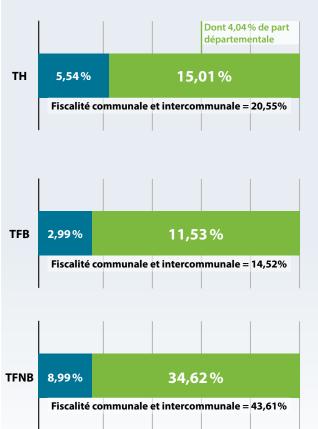
Taux communal

TH: Taxe d'habitation

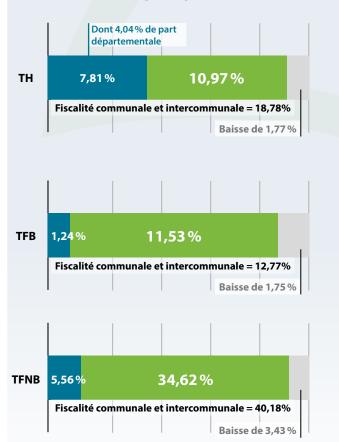
TFB: Taxe foncière sur le bâti

TFNB: Taxe foncière sur le non bâti

Répartition des taxes ménages en 2016



Répartition des taxes ménages en 2017





Les projets d'investissement

La Communauté de Communes Retz-en-Valois poursuit les principaux projets dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années :

- la rénovation de la piscine intercommunale pour un budget prévisionnel de 2 480 000 €;
- le déploiement de la fibre optique dont le budget s'élève à près de 5,5 millions € ;
- la reconstruction de l'Observatoire du Général Mangin pour un montant estimé de 405 000 €.

Retrouvez l'actualité de ces projets pages 8 et 9 de ce journal



Une antenne régionale





La Région a ouvert une antenne de proximité au Parc Gouraud, 2 allée des Nobel à Soissons. Des agents de la Région vous y accueillent, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour vous renseigner sur les actions menées par la Région et être à l'écoute de vos besoins nouveaux.

Renseignements sur:

- Emploi : Proch'Emploi, aides aux entreprises...
- Formation : plan d'apprentissage, bourse d'études...
- Aides aux particuliers: aide au transport pour ceux qui utilisent leurs véhicules pour aller travailler, prochainement aide à la garde d'enfants et à la mobilité...

Contact: 03 74 27 30 34



Travaux de la piscine: rappel du fonctionnement

Les travaux de la piscine intercommunale ont débuté mi-avril. Pour que vous ne soyez pas pénalisés par ces travaux de réhabilitation, la piscine reste ouverte pendant toute leur durée. Un accueil et des vestiaires provisoires ont été installés en face du parking (cf photo).

Le bassin intérieur sera fermé de mijuin à mi-septembre pour permettre, entre autre, la rénovation de la toiture. Cette fermeture sera compensée par l'ouverture du bassin extérieur pendant cette période. Les travaux devraient s'achever fin décembre 2017.





L'Observatoire du Général Mangin en cours de construction

L'Observatoire du Général Mangin prend de la hauteur

Les fondations ont été coulées début avril, prémices de l'élévation de la Tour. Depuis le 22 mai, les travaux de construction avancent et l'Observatoire grandit étage par étage. Ils devraient s'achever mi-juin. Il faudra encore être patient pour profiter pleinement de ce lieu puisque des éléments scénographiques vont venir habiller chaque étage et offrir aux visiteurs une expérience unique sur la découverte de l'histoire et de l'environnement du site grâce à des dispositifs interactifs.

N'hésitez pas à soutenir ce projet auprès de la Fondation du Patrimoine, notre partenaire. Merci d'ores et déjà aux premiers donateurs.

Fondation du patrimoine

2 promenade Saint-Pierredes-Minimes 60200 COMPIÈGNE 03 44 86 20 87







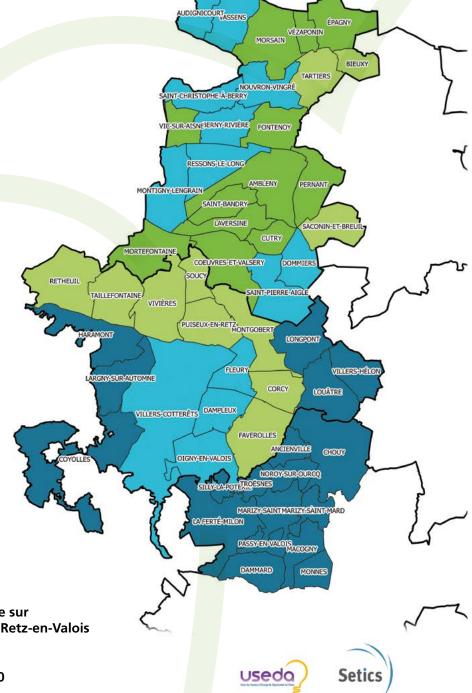
Déploiement de la fibre optique, où en sommes-nous?

Certains d'entre vous l'ont sans doute remarqué, des travaux sont effectués à plusieurs endroits sur le territoire pouvant même occasionner quelques gênes! Ces travaux, réalisés entre 2017 et 2020 et cofinancés par la Communauté de Communes, ont pour objectif d'améliorer la connectivité internet du territoire, un cheval de bataille important pour le développement économique, notre bien-être en tant qu'habitant et l'attractivité de notre territoire. Prenons donc notre mal en patience car il est pour notre bien!

Bienvenue dans ce monde connecté où vous n'aurez plus 1h de téléchargement pour une vidéo de 5 minutes! La première tranche pour 2017 porte sur treize communes dont quatre seront fibrées dès la rentrée scolaire (Dampleux, Fleury, Oignyen-Valois, Villers-Cotterêts) et neuf avant la fin d'année (Audignicourt, Berny-Rivière, Dommiers, Montigny-Lengrain, Nouvron-Vingré, Ressonsle-Long, Saint-Christophe-à-Berry, Saint-Pierre-Aigle, Vassens). Les premiers abonnements pourront être souscrits à partir de la fin de l'année.

Vous pouvez retrouver le calendrier de déploiement sur le site internet de la Communauté de Communes :

www.cc-retz-en-valois.fr > Grands Projets > Très **Haut Débit**



Déploiement de la fibre optique sur la Communauté de Communes Retz-en-Valois











Picardie Pass Rénovation (PPR)

ou comment améliorer votre habitation!

Le 7 avril 2017, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois a approuvé l'extension du dispositif Picardie Pass Rénovation sur son territoire et la prise en charge des frais d'adhésion pour l'ensemble des habitants.

Petit rappel sur le dispositif Picardie Pass Rénovation (PPR)



Lancé fin 2013 par la Région, le Picardie Pass Rénovation est un service 100% public qui aide les propriétaires, occupants ou bailleurs, à engager des travaux de rénovation thermique conséquents pour leur logement, sans condition de ressources ni d'âge. Il offre à la fois un accompagnement technique complet et une solution de financement cumulable avec les aides à la rénovation énergétique (Anah, crédit d'impôt...) afin d'atteindre l'objectif suivant : gagner en confort et réduire les factures d'énergie.

Un technicien avec lequel vous aurez pris rendez-vous viendra réaliser à votre domicile un diagnostic thermique complet et gratuit afin de vous présenter un scénario de travaux de rénovation sur-mesure, en adéquation avec vos besoins. Si vous acceptez d'engager les travaux et de ce fait d'adhérer au dispositif, le Picardie Pass Rénovation assurera alors la maîtrise d'ouvrage de votre chantier : recrutement, coordination et règlement des entreprises, suivi du chantier jusqu'à sa livraison et encore cinq ans après pour suivre vos consommations d'énergie.

Pour soutenir les ménages dans l'amélioration de leur habitat, le PPR peut aussi avancer l'intégralité du montant des travaux. Avoisinant les 40 000€, cette avance prend la forme d'un prêt, dit « prêt de service de tiers-financement » (taux de 2,5% sur 15 à 25 ans). Tout son intérêt réside dans la manière de le rembourser, puisque vos mensualités sont calées sur les économies d'énergie réalisables.

Les actions de la CCRV

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a voté l'extension du dispositif sur l'ensemble de son territoire c'est-à-dire que désormais chacun des habitants peut bénéficier de ce service public et ce peu importe son territoire d'origine (ex-CCPVA, ex-CCVCFR ou ex-CCOC).

Mais la CCRV ne s'est pas arrêtée là et confirme son engagement auprès des administrés dans la rénovation énergétique des logements anciens en approuvant aussi l'extension de la prise en charge des frais d'adhésion au dispositif (initialement proposée sur le territoire de l'ex-CCVCFR) dont le coût est de 1 860 € par projet, pour toute rénovation de résidence principale en tant que propriétaire bailleur ou occupant.

La CCRV met aussi à disposition des locaux pour les permanences du technicien afin que vous puissiez le rencontrer près de chez vous :

- Tous les mardis de 11h à 12h au pôle ADT (Aménagement du Territoire), 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts
- Chaque 2nd mercredi du mois de 11h à 12h à l'antenne située 2 et 4 rue Saint-Christophe à Vic-sur-Aisne

N'hésitez donc plus à rénover votre logement et réduire vos consommations énergétiques !





Le Schéma de Développement Économique: un outil pour l'avenir

Le Schéma de Développement Économique (SDE) a pour ambition de définir les orientations stratégiques de la collectivité en matière économique et un plan d'actions pour les dix années à venir. Il s'inscrit en complément des démarches déjà initiées par la collectivité, notamment du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il s'établit en deux phases : la première consiste à réaliser un diagnostic territorial et la seconde à hiérarchiser nos priorités et proposer un plan d'actions.

Le diagnostic réalisé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne a été approuvé le 10 mars dernier. Ce diagnostic établit un état des lieux de notre territoire afin d'identifier les leviers à actionner pour tendre vers des objectifs économiques définis (maintenir un bon taux d'emploi, dynamiser le réseau des entreprises rurales, attirer de nouvelles entreprises...). L'analyse a donc été conduite sur différents axes : le territoire et son aménagement, les infrastructures présentes, les données socio-économiques et les entreprises et filières.

Le territoire possède de nombreux atouts sur lesquels s'appuyer tels qu'une bonne situation géographique et une qualité de vie, des acteurs locaux proactifs, un tissu d'entreprises fort (nombreux artisans, des entreprises en lien avec des marchés porteurs...), un large potentiel touristique. Les améliorations à envisager sont en termes de communication et promotion de notre territoire, de déploiement d'infrastructures de télécommunications, de soutien aux entreprises.

La CCRV avait déjà identifié certains points révélés dans ce diagnostic et engagé des actions avec notamment le déploiement de la fibre optique dont elle assure le financement à la place des communes.

Vous pouvez retrouver l'ensemble du diagnostic sur le site internet de la Communauté de Communes: www.cc-retz-en-valois.fr > Travailler et entreprendre > Schéma de **Développement Economique**

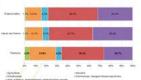


Carte d'identité du territoire



- 30 013 habitants (36% sur Villers-Cot.)
- 56,3 habitants/km²
- Indicateur de jeunesse : 120,6 (France : 100,5) 21% de jeunes de 15-24 ans non insérés
- 18,1% de la pop. a un diplôme > bac (France : 27,1%) 14 569 actifs (15-64 ans) croissance de +4% depuis 2008
- Taux d'emploi : 64,5
- 12 566 actifs ayant un emploi
- 72% de navetteurs (+4% depuis 2008)
- 2 820 demandeurs d'emploi 2 032 établissements actifs (1/3 sur Villers-Cot.)
- 94% de TPE qui emploient 25,4% des salariés
- 6 420 salariés







Initiative Aisne sur le territoire de la CCRV en 2016*

- prêts octroyés
- · Montant total des prêts :
- 288 500€
- projets accompagnés
- emplois créés ou maintenus
- *données collectées sur les territoires des anciennes collectivités (ex-CCVCFR et ex-CCPVA)

Entrepreneurs: la CCRV devient une antenne d'Initiative Aisne

Initiative Aisne a pour objet d'aider et accompagner les entrepreneurs dans la reprise ou création d'entreprise et dans leurs projets de développement créateurs d'emploi.

Pour se faire, elle octroie:

- le prêt d'honneur à 0% avec 1 an de différé pour le remboursement. Son montant est plafonné en fonction du montant du capital apporté et de celui du prêt bancaire.
- le prêt « Croissance 02 » à 0% avec 1 an de différé pour le remboursement.

En devenant le 17 mars dernier une antenne d'Initiative Aisne, la Communauté de Communes Retz-en-Valois s'engage à accompagner les porteurs de projet dans les différentes phases de celui-ci de la pré-création (étude de marché, choix

juridique et techniques, financements...) à l'implantation (accompagnement au comité d'agrément habilité à octroyer un prêt d'honneur, tableaux de bord...), puis à la post-implantation (suivi, coaching, parrainage...). Elle met à disposition son agent chargé de mission au Développement Économique, Blandine DUDEMAINE, pour assurer cette mission.

Cette action vient en complément de celles déjà mises en place par la CCRV pour le développement économique (création de zones d'activités, l'Hôtel d'entreprises avec des locaux à loyers modérés...).

Contact:

Blandine DUDEMAINE b.dudemaine@retzenvalois.fr 03 23 96 99 93 - 06 86 93 24 26

travailler et entreprendre

L'EURL Dumoutier bénéficie d'un local dans l'Hôtel d'entreprises depuis avril 2016

Âgé de 31 ans, Antoine Dumoutier a souhaité créer son entreprise en 2016 suite à plusieurs années d'expérience dans le domaine de la plomberie et du chauffage. Il se différencie en proposant la création et l'aménagement de salles de bains, en particulier celles avec tuyaux non apparents.

« Je me suis, dans un premier temps, renseigné auprès de Pôle Emploi et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. J'ai ensuite suivi une formation auprès de la CCI pour avoir les connaissances nécessaires dans la création et la gestion d'entreprise. » Antoine Dumoutier a alors entamé la constitution des dossiers administratifs, s'aidant d'un expertcomptable pour le prévisionnel de l'entreprise. En mars 2016, son entreprise est officiellement créée mais ne dispose encore d'aucun local.

« C'est à la CCI que j'ai entendu parler d'une pépinière d'entreprises sur Villers-Cotterêts. M^{me} Lambrecht, qui s'occupait de la location de locaux, m'a reçu sur Soissons une première fois pour que je lui présente mon projet. Une seconde rencontre a eu lieu avec les élus de la Communauté de Communes et la réponse, positive, me fût communiquée 15 jours plus tard. Le 1^{er} avril 2016 j'emménageais dans le local impasse du Chênois à Villers-Cotterêts. » L'Hôtel d'entreprises

fut un véritable coup de pouce pour ce jeune entrepreneur qui avait besoin pour démarrer son activité d'un local. En effet, avec la création de salles de bains, Antoine devait pouvoir stocker plusieurs matériaux comme les tuyaux en cuivre utilisés pour leur robustesse et leur longévité, la robinetterie, le carrelage... Il décrit son nouveau local ainsi : « Les prix sont raisonnables et les locaux sont vraiment agréables. Je peux dire que je suis bien installé ici. »



Vous recherchez vous aussi un local où vous installer ?

L'Hôtel d'Entreprises, impasse du Chênois à Villers-Cotterêts peut vous apporter la solution!

Deux cellules de 250 m² vont se libérer au 1er juin et au 1er octobre, alors n'hésitez pas à déposer une demande ou à vous renseigner.

Contact:

Blandine DUDEMAINE b.dudemaine@retzenvalois.fr 03 23 96 99 93 - 06 86 93 24 26





Pil poil's et Bones éducation : deux sociétés, une passion, un local





Vous pouvez retrouver nos deux passionnés, leurs conseils et leurs actions sur Facebook : « Pil Poil's Toilettage Chiens et Chats » et « Bones Éducation »

Rencontre avec Johanna LALLOUZ et Jérôme BOVRISSE, deux passionnés de chiens disposant de plus de 15 ans d'expérience dans leur domaine, qui ont ouvert un local de toilettage, d'éducation canine et d'accessoires en commun, 21 rue du Marchois à Villers-Cotterêts mi-mars 2017.

Johanna, toiletteuse pour chiens et chats diplômée de l'État et possédant 21 ans d'expérience dans ce domaine, a créé son entreprise, il y a 5 ans en proposant ses services à domicile. Disposant d'une clientèle suffisante, elle voulait développer son activité en ouvrant son propre salon, Pil Poil's et a recruté et formé une personne, Alexandra, pendant un an et demi pour poursuivre son activité à domicile. Jérôme, lui, a créé Bones éducation canine suite à une reconversion professionnelle (ancien maître-chien) et désirait compléter son activité d'éducateur canin à domicile par l'ouverture d'une boutique d'accessoires canins. Il cherchait donc un partenaire de confiance qui pourrait gérer le magasin pendant ses déplacements.

En juillet 2016, une rencontre fortuite chez des amis communs et quelques échanges ont suffi à les convaincre de s'associer dans la location d'un local ayant tous deux cette même passion qui les anime : l'amour des animaux et du chien particulièrement !

La recherche de local s'est avérée plus compliquée et difficile qu'ils ne l'auraient cru. « Il n'est pas toujours évident de trouver quelqu'un qui croit en nous surtout au niveau des banques. » affirme Johanna. « Et notre difficulté venait aussi de notre particularité de louer un local en commun mais avec des activités indépendantes. » complète Jérôme. Sûrs de leur projet, ils ont persévéré dans leur recherche et ont rencontré sur Villers-Cotterêts un propriétaire qui disposait de deux locaux commerciaux dont un correspondant à leurs attentes.

Fini les tracas ? Non car il restait à venir la complexité et la chronophagie des démarches administratives qui peuvent en décourager plus d'un selon les deux entrepreneurs. «Le propriétaire du local a cru en nous, il a été d'une aide précieuse à tous les niveaux. Il nous a parlé de Blandine -Blandine Dudemaine est chargée de mission Développement Économique à la Communauté de Communes et elle s'occupe de l'accompagnement des porteurs de projet (cf article page précédente) - et d'Initiative Aisne. Notre rencontre avec Blandine (cf article Initiative Aisne p.11) nous a offert la possibilité de faire un bilan sur notre projet et de connaître nos possibilités selon nos budgets respectifs. Elle a été hyper active et réactive et nous a aidés à débloquer certaines situations. Encore aujourd'hui, nous savons que nous pouvons compter sur elle, un peu comme un tuteur.» Ils retiennent aussi la disponibilité des élus locaux qui

n'hésitent pas à les rencontrer pour échanger sur leurs besoins et attentes : « M. Briffaut est passé nous voir un lundi, nous avons parlé ensemble du manque de signalétique indiquant notre magasin. Nos besoins actuels sont liés à la communication et à la visibilité des petits commerçants qui font battre le cœur de la ville. »

Découvrez les trésors de nos communes !

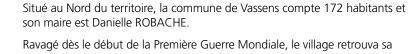
Laversine

Charmant petit village de 168 habitants, Laversine a pour maire Jean-Pierre POURTEYRON. Greeter (habitant qui propose des balades commentées sur sa zone d'habitation), il restaure l'Église du village afin de pouvoir l'ouvrir un jour au public.

Jean-Pierre propose de vous accompagner sur la « Promenade de Gabrielle », une balade dans le duché de Gabrielle d'Estrées, maîtresse et favorite d'Henri IV qui séjournait parfois dans le château de Coeuvres-et-Valsery, commune avoisinante de Laversine. Vous découvrirez alors d'incroyables points de vue, des paysages atypiques où se mêlent quiétude et sérénité mais aussi l'immense Église fortifiée qui domine le village, deux splendides lavoirs où vous ressourcer et bien d'autres merveilles.



Vassens



Ravagé dès le début de la Première Guerre Mondiale, le village retrouva sa salle de douche en 1917 grâce aux soldats du 27ème Régiment de Dragons qui entreprirent de la reconstruire. Les habitants du village, en hommage à cette généreuse action, ont conservé, au même emplacement, les pierres gravées du bâtiment de l'époque. Vous pouvez donc découvrir en vous dirigeant vers l'église cette magnifique stèle, inaugurée en 2014. Si vous poursuivez vers le centre du village, vous arriverez au monument aux morts où vous trouverez là aussi des pierres de la salle de douche.

C'est à ce monument aux morts que l'office de tourisme Retz-en-Valois vous donne rendez-vous, suite à votre réservation, chaque 3ème dimanche du mois, d'avril à septembre, pour une visite des carrières de Vassens. Il s'agit d'un site historique, témoin de vie et de guerre. Tels des hommes préhistoriques, ceux qui ont travaillé dans l'exploitation des carrières ont laissé sur les murs des traces de leurs passages : certains rendent hommage aux victimes tombées sous les pierres. Les Carrières furent aussi occupées pendant la Seconde Guerre Mondiale par l'armée allemande qui les utilisait comme dépôt d'armes. Les soldats avaient de ce fait annoté chaque intersection pour pouvoir naviguer dans ce dédale sans se perdre et de nombreux vestiges témoignent de leur passage. Ce site est aussi reconnu et protégé puisqu'il accueille, en son sein, différentes espèces de chauve-souris. Vous aurez sans doute la chance d'en croiser !



Carrières et stèle

Le géocaching : une alternative au tourisme traditionnel

Vous aimez les chasses au trésor et les balades? Vous pourriez adorer le géocaching! Cette activité consiste à utiliser le géo-positionnement par satellite pour trouver des contenants, appelés caches, dans divers endroits à travers le monde. On dénombre près de 3 millions de caches à travers la planète dont 180 000 en France! D'un point de vue touristique, c'est un moyen alternatif qui permet de découvrir des sites naturels, patrimoniaux ou insolites dans la convivialité et le respect de l'environnement.

L'office de tourisme Retz-en-Valois, a développé avec un passionné, un premier circuit de géocaching pour découvrir Villers-Cotterêts et son histoire. Parcourez la ville à la recherche d'énigmes et d'indices avec comme seule boussole le GPS de votre smartphone. À vous de dénicher les fameuses géocaches. Le précieux sésame ? Un petit objet qu'on échange avec celui qu'on a apporté et un logbook sur lequel on inscrit son nom et la date de sa découverte!

Pour partir à l'aventure dans cette chasse au trésor des temps modernes renseignez-vous à l'office de tourisme Retz-en-Valois.

Office de tourisme Retz-en-Valois 03 23 96 55 10 – ot@retzenvalois.fr www.tourisme-villers-cotterets.fr



La Ferté-Milon



La Ferté-Milon, seconde commune la plus habitée du territoire avec 2 303 habitants. Son maire Céline LEFRÈRE LÉTOFFÉ est aussi Vice-Présidente au Tourisme à la Communauté de Communes.

Savez-vous quelle histoire se cache derrière le nom de cette commune? C'est au V^{ème} siècle, avec la venue de Saint-Waast et Saint-Vulgis que les premières constructions, monastères et chapelles, émergèrent en ce lieu. Une ferté, c'est-à-dire un lieu défendu, fut alors créée et prit le nom de Ferté-en-Orxois ou Ferté-

sur-Ourcq. Il fallut attendre le VIIIème siècle et l'arrivée du Seigneur Milon pour que la ville prenne son nom actuel. Ce seigneur construisit des remparts et une forteresse, hérissée de vingt-quatre tours et percée de quatre portes dont une partie est encore visible dans la partie haute de la ville.

Au XIV^{ème} siècle, Louis d'Orléans en querelle avec son oncle Philippe le Hardi, fît construire sur les ruines de la forteresse du seigneur Milon un château. Mais les travaux furent arrêtés en 1407 à la mort du duc d'Orléans, assassiné par les hommes de main de Jean sans Peur. L'histoire du château ne s'arrête pas ainsi puisqu'il est démantelé au XVI^{ème} siècle par ordre d'Henri IV suite à l'insoumission de la ville lors d'une guerre de religion. C'est ainsi que le château devint tel qu'il est aujourd'hui.

La Ferté-Milon doit aussi sa renommée aux célébrités qu'elle a accueillies! Lieu de naissance de Jean Racine, un musée lui est consacré dans la maison de la grand-mère de l'homme de lettres, où il a vécu enfant. Jean de la Fontaine se maria avec la cousine de Jean Racine à l'église Notre-Dame. Une passerelle construite par Gustave Eiffel enjambe la rivière de l'Ourcq.

Trois églises classées au registre des Monuments Historiques viennent compléter la richesse patrimoniale de la ville : Notre-Dame, Saint-Nicolas, et les vestiges de l'église Saint-Waast.



Passerelle Gustave Eiffel et église Notre-Dame

Largny-sur-Automne



Moulin de blé et forêt de Retz

Juste avant d'entrer dans le département de l'Oise, vous pouvez découvrir la charmante commune de Largny-sur-Automne, qui compte 256 habitants et dont le maire est Jean SAUMONT, également Vice-Président à l'Aménagement de l'Espace à la Communauté de Communes.

Un moulin de blé, construit aux XVIème et XVIIème siècles, détruit lors de la Seconde Guerre Mondiale puis reconstruit en 1970 est d'ailleurs devenu l'emblème de cette frontière. Mais ce moulin est loin d'être le seul trésor de ce village qui regorge de sites recensés au registre des Monuments Historiques. L'église Saint-Denis, datant du XIIème siècle est quant à elle classée et vous pouvez la visiter chaque année lors des journées portes-ouvertes des 35 clochers de la Vallée de l'Automne.

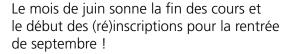
Besoin de verdure et d'oxygène pour vous



aérer d'une semaine trop chargée ? Évadez-vous aux Charmettes, un jardin qui vous invite par ses fontaines, ses grottes, ses statues et ses temples à la méditation. Vous pouvez aussi vous promener dans les jardins de la Muette, aménagés le long des vestiges d'une grande terrasse du XVI^{ème} siècle qui surplombe la Vallée de l'Automne. La Forêt de Retz est aussi présente sur le territoire de la commune et il s'y cache d'incroyables surprises : la zone protégée Natura 2000 qui regroupe des espèces rares et la Pierre Clouise dont la légende veut que, pour connaître si une jeune femme était bonne à marier, elle devait y glisser.

L'École de Musique Intercommunale préparez la rentrée!





De nombreuses disciplines sont enseignées : cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle), bois (clarinette, flûtes, hautbois et saxophone), cuivres (Trombone, trompette et tuba), cuivres naturels (cor), piano, guitare classique, percussions, tambour, batterie, chant, musiques actuelles et formation musicale (solfège) et pour les plus petits : jardin, éveil, initiation musicale et chorale. L'école compte aussi trois orchestres: Harmonie, Cordes et Symphonique.

L'École de Musique Intercommunale vous invite donc à venir retirer vos dossiers d'inscription ou de réinscription auprès du secrétariat dès le 26 juin 2017. Les dépôts de dossier de réinscriptions se feront du 26 juin au 10 juillet. Pour les inscriptions vous disposez d'un délai supplémentaire jusqu'à la mi-septembre (sous réserve de places disponibles dans la discipline demandée).

Vous ne connaissez pas encore l'École de Musique Intercommunale ?

Des Portes Ouvertes sont organisées le 1er juillet et le 2 septembre de 10h à 12h30. Vous pourrez ainsi échanger avec les professeurs, essayer les instruments de musique et visiter les locaux de Villers-Cotterêts.

L'École de Musique c'est aussi des événements tout au long de l'année, concerts, rencontres, auditions, spectacles et sensibilisations qui vous permettront de découvrir le travail des élèves et le talent des professeurs!



Les tarifs pour l'année 2017-2018

		Habitants CCRV	Extérieurs
Atelier ou pratique collective uniquement	- 18 ans	32€	85€
	Adultes	47€	137€
Chant	- 18 ans	117€	200€
	Adultes	176€	294€
Formation musicale	- 18 ans	51€	148€
	Adultes	71€	219€
Cours instrumental	- 18 ans	86€	166€
	Adultes	125€	249€
Cours instrumental Initiation		53€	104€
Jardin musical / Eveil / Initiation		51€	148€

Pour tous renseignements : École de Musique Intercommunale

11 place de l'école 02600 VILLERS-COTTERÊTS 03 23 96 52 30 ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr



Agenda des évènements juin à septembre 2017



AMBLENY

18 juin

Brocante

Rue du 21^e BIR/de la Plaine 06 08 06 50 81/ bruno.robache0815@orange.fr

23 et 24 juin

Festival Jazz'n Ambleny

20h 30 - Château de Vic-sur-Aisne et salle des fêtes d'Ambleny. Entrée libre 06 11 18 17 99 / festivaldambleny@sfr.fr

30 juin

Bal du «Western Country Show»

20h - Salle de la Maison Familiale, rue du Pont-Cheminet 06 37 82 66 91/ dulieu.gigi@laposte.net

8 au 10 juil.

Fête communale

Après-midi - Place de l'Église

30 juil.

Méchoui

12h - Salle de la Vigne-Catherine organisé par le Comité d'animation d'Ambleny 03 23 74 28 09/ delph.fontaine@orange.fr

BERNY-RIVIERE

17 sept.

Les Hodelots - Foulées de Berny-Rivière

13h - Centre village Tarifs informations sur hodelots.free.fr 03 23 55 59 78/06 49 89 24 48 hubert.mailly@ac-amiens.fr

17 sept

Les Hodelots -Randonnées de Berny-Rivière

13h - Centre village. 4,5 €. 03 23 55 59 78/06 49 89 24 48 hubert.mailly@ac-amiens.fr

CHOUY

17 juin

Concert de la Chorale «La Salamandre »

20h30 - Église

12 au 14 août

Fête patronale

13 août

Grande brocante

CŒUVRES-ET-VALSERY

11 juin

Animation «Western Country Show» d'Ambleny

16h - Place Auguste Reberot 09 60 40 87 09/ quy.timossi@orange.fr

20 juin

Cinéma «Les Schtroumpfs»

18h30 - Salle des fêtes. Jusque 16 ans, 3,50 €. 06 85 06 23 90/fvanc@orange.fr

21 juin

Fête de la musique

De 19h à 23h - Place Auguste Reberot avec le groupe ADJE de la Lanterne Magique 09 60 40 87 09/ quy.timossi@orange.fr

1^{er} juil.

Journée Champêtre de la Pêche

De 10 à 17h - Terrain de Pêche 06 85 06 23 90/fvanc@orange.fr

14 juil.

Brocante

De 7h à 18h - Place Auguste Reberot 03 23 55 80 37

8 sept.

Brocante

De 8h à 18h - Place Auguiste Reberot 03 23 55 80 37

16 sept.

Journées du Patrimoine De 10h à 17h

30 sept.

Concert aux chandelles de Musique Celtique

20h30 - Église St-Médard/St-Gildard 12 €/pers. 06 08 09 91 09/cleazph@yahoo.fr

sortir et découvrir

Agenda des évènements

COYOLLES

26 juil.

Contes et légendes en forêt de Retz : la cave du diable

De 14h30 à 16h - RDV au carrefour d'Orléans près du hameau de Chavres Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

CUTRY

2 juil.

Concours de boules

Mairie de Cutry

DAMMARD

17 juin

Fête patronale

1 iuil.

Brocante semi nocturne

Stade

14 juil.

Cérémonie au monument aux morts

DAMPLEUX

3 sept.

Fête de la Fontaine Saint-Martin

De 12h à 19h - Place, 1 route d'Oigny 18 € le repas 03 23 96 98 66

FAVEROLLES

24 juin

Fête de la musique

De 20h à minuit - Préau école de Faverolles. Groupe de musiciens, ventriloque le 16 juil., buvette. 03 23 96 12 69/ dmm.renard@gmail.com

15 et 16 juil.

Fête patronale

Cour d'école de Faverolles. Buvette, petite restauration le midi 03 23 96 12 69 / dmm.renard@gmail.com

FONTENOY

29 juil.

Initiation au Land Art

De 10h à 12h - Bois Bertrand, rue d'Arlaines. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois



Journées Européennes du Patrimoine - La Ferté-Milon

26 août

Découverte de la musique verte

De 10h à 12h - Bois Bertrand, rue d'Arlaines. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

2 sept

Randonnée nocturne au Bois Bertrand

De 19h à 21h - Bois Bertrand, rue d'Arlaines, prévoir une lampe torche. Tarifs et réservation :

03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

30 sept.

Repas - Fête Communale

19h30 - salle des Fêtes 07 83 03 57 76/ custom.road02@orange.fr

30 sept.

Iniation à la vannerie

De 10h à 12h - Bois Bertrand, rue d'Arlaines. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

HARAMONT

9 août

Contes et légendes en forêt de Retz : la pierre Clouise

De 14h30 à 16h - RDV à la maison forestière de Parade. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

LA FERTÉ-MILON

17 juin

Flâneries Milonaises

De 15h à 16h - Rendez-vous place du port au blé. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

24 juin

Fête de la musique/St Jean

20h - ile Lamiche

14 iuil.

Fête Nationale (concert et feu d'artifice)

21h - château

22 au 24 juil.

Fête communale

Île Lamiche

10 sept.

Concert «Belles Pages de l'Aisne»

17h - Église Notre-Dame

10 sept.

Brocante - De 6h à 18h

15 sept.

Concert en Trio : deux saxophones et piano

20h - Église - 03 23 96 52 30

16 et 17 sept.

journées européennes du patrimoine

LONGPONT

14 juil.

Feu d'artifice

22h 30 - Place du village cdf.longpont@gmail.com

17 sept.

Brocante

De 6h à 18h - Place du village cdf.longpont@gmail.com

MORTEFONTAINE

20 au 22 iuil.

Festival Morty Jazz

03 23 96 29 97/contact@mortyjazz.fr

PUISEUX-EN-RETZ

17 sept.

Brocante

De 7h à 18h - Place de la Mairie Réservation : 06 03 60 33 60/03 23 96 91 42 après 18h

RESSONS-LE-LONG

21 juin

Ciné rural : Boule et Bill 2

15h - Salle Saint Georges 03 23 74 21 12

24 juin

Pétanque

13h30 - 03 23 55 55 97

9 juil.

Course des lavoirs (en collaboration avec l'association « Le plaisir de courrir»)

10h - Mairie 03 23 55 55 97

3^{ème} jeudi de chaque mois

Atelier Généalogie

De 14h30 à 17h30 -Salle multifonctions 03 23 74 21 12

RETHEUIL

24 juin

Kermesse des Ecoles de Retheuil - Taillefontaine

17h - Cour de l'école de Retheuil

13 et 14 juil.

Fête communale

Place du Village

SAINT PIERRE-AIGLE

24 juin

Fête communale

De 15h à 2h - Salle foyer rural

TAILLEFONTAINE

24 juin

Fête de la Musique

De 19h30 à 23h - Cour de l'école 06 43 72 26 57

14 juil.

Jeux Picards

Début à 14h - Cour de l'école 06 43 72 26 59



TARTIERS

29 au 31 juil.

Fête patronale

VASSENS

18 juin, 16 juil., 20 août et 17 sept.

Le patrimoine historique et naturel des carrières de Vassens

De 15h à 16h45 - RDV aux monuments aux morts, au centre du village. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

VILLERS-COTTERÊTS

17 juin

Fêtes de la musique

20h30 - Place du 8 mai 1945

21 iuin

Fêtes de la musique

20h - Place du Docteur Mouflier

30 juin

Soirée de Sports

19h - Gymnase Germain Thibaut

1er juil. et 2 sept.

Portes Ouvertes de l'École de Musique Intercommunale

De 10h à 12h30 -

RDV à la place de l'école. Entrée libre. ecoledemusique.intercommunale@ retzenvalois.fr

1^{er} juil.

10^{ème} Soirée des Arts de la rue

Grand Bosquet

8 juil.

Les chauves-souris

18h30 - RDV Parc du Grand Bosquet, prévoir votre pique-nique. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

du 10 juil. au 6 août

Villers-Plage

De 10h à 19h - Parc Salanson

13 iuil.

Feu d'artifice -Fête Nationale

23h - Parc du Château Royal François I^{er}



13 juil.

Château et dépendances

De 20h à 21h30 - RDV à l'Office de tourisme. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

13 juil.

Ma nocturne, comme les grands!

De 20h à 21h30 - RDV à l'Office de tourisme. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

du 15 juil au 15 août

Un été au ciné

Cinéma «Les Clubs»

18 juil.

99ème anniversaire de la Bataille de Marne et cérémonie des Justes

19h - Grand Bosquet

22 au 24 juil.

Fêtes du Faubourg de Pisseleux

Place du 8 mai 1945

2 anû

Rallye nature en famille

De 14h à 16h - RDV à l'Étang Malva. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

5 août

Histoire des rues de Villers-Cotterêts

De 20h à 21h - RDV à l'Office de tourisme. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

19 août

Randonnée nocturne

18h45 - RDV au parc du grand bosquet, place Aristide Briand. Prévoir votre pique-nique et une lampe torche. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

27 août

Les pleurs de la forêt de Retz

De 14h30 à 15h30 - RDV à l'Étang de Malva. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

30 août

Découverte de la nature pour les tout-petits !

De 14h à 16h - RDV à l'Étang de Malva. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

9 sept.

Brame du cerf en

20h30 - RDV au parc du grand bosquet, place Aristide Briand. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

10 sept.

Forum des associations

De 10h à 17h30 - Marché couvert et impasse du Marché

15 sept.

Brame du cerf en nocturne

20h30 - RDV au parc du grand bosquet, place Aristide Briand. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

16 et 17 sept.

Salon du mariage et de l'événementiel

Salle Demoustier

16 sept.

Brame du cerf en nocturne

20h30 - RDV au parc du grand bosquet, place Aristide Briand. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

17 sept.

Festival des orgues de l'Aisne

Église Saint-Nicolas 03 23 96 52 30

23 sept.

Brame du cerf

A 5h et à 20h30 - RDV au parc du grand bosquet, place Aristide Briand. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

30 sept.

Brame du cerf en nocturne

20h30 - RDV au parc du grand bosquet, place Aristide Briand. Tarifs et réservation : 03 23 96 55 10/ot@retzenvalois

29 juil.

Tir à l'arc 3D

20 août

Broc'tout

Inscriptions et règlement à l'avance 03 23 55 55 97

10 sept.

Les 3 heures VTT de l'ECVA



Correspondance, services administratifs et siège social

9 rue Marx Dormoy BP 133 02603 Villers-Cotterêts cedex Tél. 03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr